

# L'ANNÉE 2020-2021 DU CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA D'UN COUP D'OEIL

**617**

SUBVENTIONS ONT  
ÉTÉ ACCORDÉES  
POUR UN TOTAL DE

**11,0M \$**

**1139**

DEMANDES ONT  
ÉTÉ ÉVALUÉES<sup>1</sup>

**194**

DES DEMANDES ONT ÉTÉ  
PRÉSENTÉES PAR DE  
NOUVEAUX CANDIDATS

**291**

SUBVENTIONS ONT  
ÉTÉ REÇUES PAR  
DES PARTICULIERS<sup>2</sup>  
POUR UN TOTAL DE

**1,5M\$**

**17,6%**

DES CANDIDATS  
PARTICULIERS  
S'IDENTIFIENT COMME  
PREMIÈRE NATION,  
MÉTIS OU INUIT

**130**

SUBVENTIONS ONT  
ÉTÉ DÉCERNÉES À  
DES CANDIDATS  
DE L'EXTÉRIEUR  
DE WINNIPEG<sup>3</sup>

**326**

SUBVENTIONS ONT  
ÉTÉ REÇUES PAR  
DES ORGANISMES  
ET DES GROUPES  
POUR UN TOTAL DE

**9,5M\$**

**1/3**

DES SUBVENTIONS AUX  
PARTICULIERS ONT ÉTÉ  
ATTRIBUÉE À DES  
PANDC<sup>4</sup>

**111**

ÉVALUATEURS EXTERNES  
ONT SIÉGÉ À

**39**

JURYS

**Remarques:** Tous les chiffres renvoient aux demandes traitées au cours de l'exercice financier 2020-2021. Pour de plus amples renseignements, visitez la page : [conseildesarts.mb.ca/subventions/resultats-des-concours-de-subventions/](http://conseildesarts.mb.ca/subventions/resultats-des-concours-de-subventions/). Les données sur l'auto-identification des candidats du CAM, notamment les personnes autochtones (Premières Nations, Métis, Inuits), noires et de couleur (PANDC), sont fondées sur les données de profil que les particuliers nous ont communiquées de façon strictement volontaire. Ces renseignements ne sont pas disponibles aux évaluateurs lors de l'évaluation des demandes. Puisque le partage de ces renseignements avec le CAM est facultatif, nous ne disposons pas d'un tableau complet de la diversité représentée par les candidats et pouvons donc sous-estimer le nombre réel de candidats dans ces catégories.

<sup>1</sup> Ce chiffre ne comprend pas les 47 demandes supplémentaires qui ont été présentées sans toutefois être évaluées par un jury, soit parce que les candidats les ont retirées ou qu'elles ont été jugées inadmissibles.

<sup>2</sup> Ce chiffre comprend toutes les subventions accordées à des artistes professionnels, à des gardiens du savoir autochtone, à des professionnels des arts et de la culture et à des étudiants en arts.

<sup>3</sup> D'après le code postal, selon la classification utilisée par Postes Canada, les codes postaux commençant par R2 ou R3 étant réservés à la ville de Winnipeg.

<sup>4</sup> Fondé sur 298 prix décernés à des individus en 2020-2021, dont 98 ont été décernés à des personnes qui se disent PANDC.

## Aperçu statistique

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, le Conseil des arts du Manitoba a analysé 1 139 demandes de subventions, soit 966 de plus qu'en 2019-2020. De ce nombre, un peu plus de la moitié des demandes (54 %) ont été acceptées. Le montant total demandé se chiffrait à 15,7 millions de dollars, et 11 millions ont été accordés.

Cet aperçu présente :

- Une analyse des subventions par type de demandeurs, par programme et par régions;
- un résumé des subventions accordées aux demandeurs individuels de divers groupes prioritaires;
- un survol des pairs évaluateurs qui ont évalués les demandes au cours de l'exercice 2020-2021.

En 2020-2021, le CAM a pris en charge, pour les organismes du secteur des arts et de la culture, la gestion de neuf programmes de subventions qui étaient autrefois administrés par la Direction des arts du ministère du Sport, de la Culture et du Patrimoine. Ces nouveaux programmes, inclus séparément au tableau 2a, ont permis d'augmenter le budget du CAM pour les subventions de près de 2,7 millions de dollars par rapport à 2019-2020. Par conséquent, une portion plus importante du budget pour les subventions du CAM est allouée aux organismes (86 % du budget de subventions du CAM, comparativement à 83 % l'an dernier). Ces nouveaux programmes ont également donné lieu à un afflux d'organismes communautaires dont le mandat ne se concentre pas principalement sur la création et la diffusion des arts. Ces organismes avaient déjà déposé des demandes de financement par le biais de la Direction des arts. Les organismes communautaires ont soumis 124 demandes l'an dernier (soit 17 de plus qu'en 2019-2020).

Trois nouvelles initiatives ont vu le jour au cours de cette année en réponse aux besoins changeants de la communauté.

- En avril et en juin 2020, le CAM a lancé les inscriptions au programme **Partage – Forger des liens à distance**, un microprogramme de subventions pour soutenir les personnes travaillant à des projets dans le contexte des nouvelles ordonnances de la santé publique. Le CAM a reçu 169 inscriptions et accordé 70 bourses.
- C'est en février 2021 qu'ont eu lieu les premières inscriptions pour le programme **Soutien – Leaders des arts**. Ce programme, un partenariat avec la Winnipeg Foundation, contribue à renforcer les capacités de direction chez les individus qui se définissent comme autochtones, noirs ou personnes de couleur dans le secteur des arts et de la culture du Manitoba. La première vague d'inscriptions a permis de recevoir 32

demandes, et sept bourses ont été accordées, pour un total de presque 150 000 \$.

- De plus, dans le cadre de l'initiative sur la **résilience organisationnelle**, des organismes ont été invités à s'inscrire aux anciens programmes de soutien au fonctionnement de la Direction des arts afin de soumettre des propositions visant à adapter leurs activités en fonction des défis imposés par la pandémie.

Le tableau 2 (demandes par programme) montre deux de nos nouveaux programmes : Partage – Forger des liens à distance et Soutien – Leaders des arts. Le tableau 2a permet de voir les 45 bourses intégrées au programme de résilience organisationnelle, à la ligne « Appui au projet ».

En raison de la pandémie de COVID-19, le nombre de demandes inscrites pour la subvention de projets a considérablement diminué, surtout pour les programmes tels que les voyages ou le perfectionnement professionnel (une baisse de plus de 160 demandes comparativement à 2019-2020) et artistes à l'école (baisse de plus de 100 demandes). Le plus fort volume de demandes a été soumis dans le cadre du programme Création (283 demandes, soit 68 de plus que l'an dernier). La pandémie a aussi forcé le CAM à adapter sa démarche d'évaluation. En 2020-2021, presque toutes les rencontres des membres du jury se sont tenues par vidéoconférence. Cela a permis au CAM de pouvoir compter sur un bassin d'expertise plus vaste, provenant aussi de l'extérieur du Manitoba. Le tableau 5 montre qu'un nombre plus important d'évaluateurs a été recruté à l'extérieur de la province.

## Tableau 1 : Demandes par type de demandeur

Le CAM reçoit des demandes de la part d'individus, de groupes et d'organismes. Un petit nombre de mises en candidature proviennent de personnes qui ne sont pas admissibles à déposer des demandes de subventions. Chez les individus, la grande majorité (plus de 90 %) des demandes sont déposées par des artistes professionnels. Du côté des organismes, la plupart des demandes sont soumises par des organismes artistiques professionnels et par des clients inscrits au programme Soutien – Fonctionnement.

	Demandes	Subventions	Taux de réussite	Montant demandé	Montant attribué
<b>Candidats individuels</b>					
Artistes professionnels	628 (▲27)	258 (▼36)	41 % (▼8 %)	4,602,440 \$ (▲952 k\$)	1,402,894 \$ (▲153 k\$)
Gardiens du savoir autochtone	7 (▼4)	4 (▼6)	57 % (▼34 %)	59,850 \$ (▲10 k\$)	33,872 \$ (▼1 k\$)
Professionnels des arts et de la culture	12 (▼24)	4 (▼18)	33 % (▼28 %)	273,083 \$ (▲91 k\$)	27,563 \$ (▼26 k\$)
Étudiants en arts	37 (▼13)	24 (▼9)	65 % (▼1 %)	90,000 \$ (▼44 k\$)	61,000 \$ (▼28 k\$)
<b>Organismes et groupes</b>					
Groupes artistiques	47 (▼6)	24 (▼3)	51 % (▲0 %)	452,761 \$ (▼32 k\$)	193,053 \$ (▼44 k\$)
Organismes artistiques	170 (▲76)	130 (▲80)	76 % (▲23 %)	2,491,809 \$ (▲1,615 k\$)	2,031,277 \$ (▲1,571 k\$)
Clients inscrits au Soutien - Fonctionnement	92 (▲4)	76 (▼3)	83 % (▼7 %)	6,414,619 \$ (▲129 k\$)	6,296,998 \$ (▲195 k\$)
Organismes communautaires	124 (▲107)	91 (▲87)	73 % (▲50 %)	1,162,356 \$ (▲944 k\$)	902,166 \$ (▲852 k\$)
Organismes de service dans le domaine des arts	8 (▲6)	5 (▲4)	63 % (▲13 %)	60,518 \$ (▲41 k\$)	41,018 \$ (▲36 k\$)
Éditeurs à but lucratif	4 (▼4)	0 (▼5)	0 % (▼63 %)	34,423 \$ (▼37 k\$)	0 \$ (▼36 k\$)
<b>Total</b>					
Tous les candidats individuels	684 (▼14)	290 (▼69)	42 % (▼9 %)	5,025,373 \$ (▲1,010 k\$)	1,525,329 \$ (▲98 k\$)
Tous les groupes et organisations	445 (▲183)	326 (▲160)	73 % (▲10 %)	10,616,486 \$ (▲2,658 k\$)	9,464,512 \$ (▲2,573 k\$)
Proposants	10 (▲4)	1 (▲1)	10 % (▲10 %)	100,000 \$ (▼80 k\$)	10,000 \$ (▲10 k\$)
<b>Tous types de candidats</b>	<b>1139 (▲173)</b>	<b>617 (▲92)</b>	<b>54 % (0 %)</b>	<b>15,741,859 \$ (▲\$3,588 k\$)</b>	<b>10,999,841 \$ (▲\$2,681 k\$)</b>

Pour chaque catégorie, le tableau montre le nombre de demandes et de subvention, ainsi que le pourcentage de demandes ayant été acceptées (« taux de réussite »). Les deux colonnes de droite montrent les sommes totales demandées et accordées. Dans chaque colonne, le chiffre entre parenthèses ( ) montre le changement par rapport à 2019-2020.

**Tableau 2 : Demandes par programme**

Programme	Demandes	Subventions	Taux de réussite	Montant demandé	Montant attribué
Création	283 (▲68)	93 (▲28)	33 % (▲3 %)	2,813,594 \$ (▲645 k\$)	807,596 \$ (▲211 k\$)
Autochtone 360 – Création	44 (▲11)	16 (▲8)	36 % (▲12 %)	448,490 \$ (▲90 k\$)	151,649 \$ (▲81 k\$)
Autochtone 360 - Apprentissage	1 (▼3)	0 (▼2)	0 % (▼50 %)	5,000 \$ (▼10 k\$)	0 \$ (▼8 k\$)
Autochtone 360 - Partage	9 (▼5)	6 (0)	67 % (▲24%)	95,189 \$ (▼31 k\$)	65,189 \$ (▲13 k\$)
Apprentissage – Artistes à l'école	57 (▼101)	47 (▼68)	82 % (▲10%)	285,014 \$ (▼478 k\$)	199,562 \$ (▼305 k\$)
Apprentissage – Résidences	14 (▼21)	8 (▼14)	57 % (▼6 %)	87,679 \$ (▼42 k\$)	40,797 \$ (▼31 k\$)
Apprentissage – Voyage et perfectionnement professionnel	24 (▼163)	22 (▼97)	92 % (▲28 %)	22,304 \$ (▼141 k\$)	19,307 \$ (▼75 k\$)
Reconnaissance – Concours	4 (0)	4 (▲1)	100% (▲25 %)	22,900 \$ (▼4 k\$)	21,600 \$ (▲5 k\$)
Reconnaissance – Prix	32 (▲16)	4 (▲3)	13 % (▲6 %)	320,000 \$ (▼160 k\$)	40,000 \$ (▲10 k\$)
Reconnaissance – Bourses	37 (▼13)	24 (▼9)	65 % (▼1 %)	90,000 \$ (▼44 k\$)	61,000 \$ (▼28 k\$)
Partage – Artistes dans les collectivités	38 (▼11)	24 (▲1)	63 % (▲16 %)	395,549 \$ (▼120 k\$)	252,651 \$ (▲3 k\$)
Partage - Forger des liens à distance	169 (▲169)	70 (▲70)	41 % (▲41 %)	138,000 \$ (▲138 k\$)	58,000 \$ (▲58 k\$)
Partage – Présentation	83 (▼11)	36 (▲4)	43 % (▲9 %)	936,287 \$ (▼2 k\$)	389,577 \$ (▲41 k\$)
Partage – Tournée	13 (▼2)	12 (0)	92 % (▲12 %)	276,603 \$ (▼127 k\$)	256,751 \$ (▼34 k\$)
Soutien – Leaders des arts	32 (▲32)	7 (▲7)	22 % (▲22 %)	909,940 \$ (▲910 k\$)	149,669 \$ (▲150 k\$)
Soutien - Fonctionnement	45 (0)	45 (0)	100 % (0 %)	5,713,540 \$ (0 k\$)	5,713,540 \$ (0 k\$)
Soutien – Renforcement	56 (▲9)	30 (▼9)	54 % (▼29 %)	265,676 \$ (▲48 k\$)	119,604 \$ (▼61 k\$)
Anciens programmes de la Direction des arts	198 (▲198)	169 (▲169)	85 % (▲85 %)	2,916,094 \$ (▲2,916 k\$)	2,653,349 \$ (▲2,653 k\$)
<b>Tous les programmes</b>	<b>1139 (▲173)</b>	<b>617 (▲92)</b>	<b>54 % (0 %)</b>	<b>15,741,859 \$ (▲3,588 k\$)</b>	<b>10,999,841 \$ (▲2,681 k\$)</b>

Pour chaque programme, le tableau montre le nombre de demandes et de subventions, ainsi que le pourcentage de demandes ayant été acceptées (« taux de réussite »). Les deux colonnes de droite montrent les sommes totales demandées et accordées. Dans chaque colonne, le chiffre entre parenthèses ( ) montre le changement par rapport à 2019-2020.

**Tableau 2a : Demandes par programme (uniquement ceux offerts auparavant par la Direction des arts)**

	<b>Demandes</b>	<b>Subventions</b>	<b>Taux de réussite</b>	<b>Montant demandé</b>	<b>Montant attribué</b>
<b>Subventions de projet</b>					
Soutien à l'éveil artistique	35 (▲35)	14 (▲14)	40 % (▲40 %)	44,675 \$ (▲45 k\$)	19,291 \$ (▲19 k\$)
Soutien aux Initiatives Culturelles Autochtones	13 (▲13)	9 (▲9)	69 % (▲69 %)	61,500 \$ (▲62 k\$)	44,500 \$ (▲45 k\$)
Soutien de projet	54 (▲54)	50 (▲50)	93 % (▲93 %)	354,661 \$ (▲355 k\$)	304,999 \$ (▲305 k\$)
<b>Subventions de fonctionnement</b>					
Fonctionnement destiné à la culture	8 (▲8)	8 (▲8)	100 % (▲100 %)	391,800 \$ (▲392 k\$)	367,800 \$ (▲368 k\$)
Soutien au fonctionnement des centres d'art urbains	12 (▲12)	12 (▲12)	100 % (▲100 %)	465,000 \$ (▲465 k\$)	459,400 \$ (▲459 k\$)
Soutien au fonctionnement des comités culturels	8 (▲8)	8 (▲8)	100 % (▲100 %)	72,181 \$ (▲72 k\$)	62,992 \$ (▲63 k\$)
Soutien au fonctionnement des conseils des arts communautaires	18 (▲18)	18 (▲18)	100 % (▲100 %)	417,779 \$ (▲418 k\$)	369,703 \$ (▲370 k\$)
Soutien au fonctionnement des grands festivals artistiques	10 (▲10)	10 (▲10)	100 % (▲100 %)	525,719 \$ (▲526 k\$)	484,900 \$ (▲485 k\$)
Soutien au fonctionnement des organismes artistiques œuvrant à l'échelle provinciale	9 (▲9)	9 (▲9)	100 % (▲100 %)	317,996 \$ (▲318 k\$)	317,464 \$ (▲317 k\$)
Subventions consolidées destinées aux programmes artistiques	31 (▲31)	31 (▲31)	100 % (▲100 %)	264,783 \$ (▲265 k\$)	222,300 \$ (▲222 k\$)
<b>Total</b>					
Toutes les subventions de projet	102 (▲102)	73 (▲73)	72 % (▲72 %)	460,836 \$ (▲461 k\$)	368,790 \$ (▲369 k\$)
Toutes les subventions de soutien au fonctionnement	96 (▲96)	96 (▲96)	100 % (▲100 %)	2,455,258 \$ (▲2,455 k\$)	2,284,559 \$ (▲2,285 k\$)
<b>Tous les anciens programmes de la Direction des arts</b>	<b>198 (▲198)</b>	<b>169 (▲169)</b>	<b>85 % (▲85 %)</b>	<b>2,916,094 \$ (▲2,916 k\$)</b>	<b>2,653,349 \$ (▲2,653 k\$)</b>

Pour chaque programme, le tableau montre le nombre de demandes et de subvention, ainsi que le pourcentage de demandes ayant été acceptées (« taux de réussite »). Les deux colonnes de droite montrent les sommes totales demandées et accordées. Dans chaque colonne, le chiffre entre parenthèses ( ) montre le changement par rapport à 2019-2020.

### **Tableau 3 : Demandes par régions (tous les demandeurs)**

Au cours de 2020-2021, le CAM a assisté à une augmentation de 48 % des demandes soumise à partir de régions à l'extérieur de la ville de Winnipeg (231 demandes, soit 156 de plus qu'en 2019-2020). Environ 20 % des demandes et 21 % des bourses ont été remises à des demandeurs de l'extérieur de Winnipeg. Les montants accordés aux demandeurs de l'extérieur de Winnipeg ont accaparé 11 % du budget total de subventions du CAM pour 2020-2021. Cette proportion était de 6,6 % en 2019-2020.

Région	Demandes	Subventions	Taux de réussite	Montant demandé	Montant attribué
Manitoba rural	154 (▲57)	85 (▲32)	55 % (▲1 %)	1,076,429 \$ (▲507 k\$)	581,291 \$ (▲354 k\$)
Centres urbains à l'extérieur de Winnipeg	77 (▲18)	45 (▲19)	58 % (▲14 %)	995,047 \$ (▲399 k\$)	647,793 \$ (▲326 k\$)
Winnipeg	906 (▲112)	486 (▲48)	54 % (▼2 %)	13,659,193 \$ (▲2,757 k\$)	9,767,757 \$ (▲2,039 k\$)
À l'extérieur du Manitoba	2 (▼14)	1 (▼7)	50 % (0 %)	11,190 \$ (▼74 k\$)	3,000 \$ (▼38 k\$)
<b>Toutes les régions</b>	<b>1139 (▲173)</b>	<b>617 (▲92)</b>	<b>54 % (0 %)</b>	<b>15,741,859 \$ (▲3,588 k\$)</b>	<b>10,999,841 \$ (▲2,681 k\$)</b>

Pour chaque région, le tableau montre le nombre de demandes et de subvention, ainsi que le pourcentage de demandes ayant été acceptées (« taux de réussite »). Les deux colonnes de droite montrent les sommes totales demandées et accordées. Dans chaque colonne, le chiffre entre parenthèses ( ) montre le changement par rapport à 2019-2020. Les régions sont définies selon la classification utilisée par Postes Canada : les codes postaux commençant par R0 sont attribués à des zones rurales, les codes postaux commençant par R2 et R3 sont réservés à la ville de Winnipeg et les codes postaux commençant par R1, R4, R5, R6, R7, R8 et R9 sont utilisés pour les centres urbains à l'extérieur de Winnipeg.

**Tableau 4 : Demandes provenant de groupes prioritaires (demandeurs individuels uniquement)**

Les données recueillies par le biais de notre système en ligne, à partir de la deuxième moitié de 2018, nous permettent de voir comment les subventions du CAM sont réparties entre divers groupes prioritaires. Le tableau 4 en présente un aperçu.

Candidats individuels qui sont ...	Demandes	Subventions	Taux de réussite	Montant demandé	Montant attribué
... Autochtones	72 (▼8)	33 (▼12)	46 % (▼10 %)	637,727 \$ (▲204 k\$)	162,206 \$ (▼14 k\$)
... minorités visibles	120 (▲23)	66 (▲2)	55 % (▼11 %)	1,290,902 \$ (▲842 k\$)	431,174 \$ (▲201 k\$)
... femmes	368 (▼2)	164 (▼36)	45% (▼9 %)	2,677,875 \$ (▲630 k\$)	866,455 \$ (▲84 k\$)
... non-binaires	18 (▼6)	10 (▼8)	56 % (▼19 %)	170,073 \$ (▲62 k\$)	65,325 \$ (▲0 k\$)
... malentendants ou vivants avec un handicap	100 (▲3)	36 (▼16)	36 % (▼18 %)	760,365 \$ (▲192 k\$)	182,084 \$ (▼46 k\$)
... Francophones	58 (▲1)	23 (▼6)	40 % (▼11 %)	433,801 \$ (▲72 k\$)	131,304 \$ (▲34 k\$)

Pour chaque catégorie, le tableau montre le nombre de demandes et de subvention, ainsi que le pourcentage de demandes ayant été acceptées (« taux de réussite »). Les deux colonnes de droite montrent les sommes totales demandées et accordées. Dans chaque colonne, le chiffre entre parenthèses ( ) montre le changement par rapport à 2019-2020.

**Remarques :**

1) Le nombre de demandes pour les demandeurs autochtones repose sur les programmes ouverts aux demandeurs autochtones et non autochtones; ce nombre ne comprend pas les demandes déposées dans le cadre du volet Autochtone 360.

2) Les renseignements de ce tableau sont fondés sur les données de profil que les clients individuels nous ont fournies de façon volontaire. Ces renseignements ne sont pas disponibles pour les évaluateurs qui procèdent à l'examen des demandes. Puisque le partage de ces renseignements avec le CAM est facultatif, nous ne disposons pas d'un tableau complet de la diversité des candidats et nous pouvons donc sous-estimer le nombre réel de demandeurs de chaque catégorie.

Pour mettre ces renseignements en contexte, le CAM a reçu en tout 684 demandes individuelles en 2020-2021 et de ce nombre, 42 % ont été acceptées. Dans l'ensemble, le taux de subvention pour tous les individus a diminué en 2020-2021 comparativement à l'année précédente, et cette tendance affecte également les demandeurs des groupes prioritaires du CAM.



## Tableau 5 : Évaluateurs

L'évaluation par des pairs est la pierre angulaire de la démarche du jury du CAM, et 111 évaluateurs externes ont participé à l'évaluation des demandes en 2020-2021, soit 14 de moins que l'année précédente. Le CAM vise une diversité critique en formant des jurys en mesure d'offrir un large éventail de perspectives en appui aux demandes déposées. En 2020-2021, l'évaluation impliquait un plus grand nombre d'évaluateurs qui se définissent comme autochtones, noirs ou personnes de couleur (évaluateurs autochtones ou membres de minorités visibles) qu'en 2019, et faisait aussi appel à des évaluateurs non binaires. On a aussi assisté à une augmentation du nombre d'évaluateurs malentendants ou vivant avec un handicap ou un problème de santé mentale.

Catégorie	Nombre d'évaluateurs
Évaluateurs autochtones	38 (▲14)
Évaluateurs qui sont des minorités visibles	50 (▲40)
Évaluateurs qui sont femmes	63 (▲1)
Évaluateurs qui sont hommes	37 (▼12)
Évaluateurs qui sont non-binaires	7 (▲2)
Évaluateurs malentendants ou vivants avec un handicap	19 (▲6)
Évaluateurs francophones	10 (▼3)
Évaluateurs de régions rurales de la province	5 (▼5)
Évaluateurs de centres urbains à l'extérieur de Winnipeg	8 (▼2)
Évaluateurs de Winnipeg	55 (▼32)
Évaluateurs de l'extérieur du Manitoba	43 (▲19)
Évaluateurs nés avant 1960	8 (▼20)
Évaluateurs nés entre 1960 et 1979	31 (▼14)
Évaluateurs nés en 1980 ou après	50 (▲16)

Remarque : Les chiffres entre parenthèses montrent les changements survenus par rapport à 2019-2020. À l'exception de l'emplacement géographique, lequel repose sur le code postal, l'information réunie dans ce tableau est soumise au CAM de façon volontaire. Puisque le partage de ces renseignements avec le CAM est facultatif, nous ne disposons pas d'un tableau complet de la diversité des évaluateurs et pouvons donc sous-estimer le nombre réel d'évaluateurs dans chaque catégorie.

Remarque : Les données précisant où se situent les clients et les évaluateurs et la façon dont ils s'identifient, peuvent changer d'une année à l'autre, puisque ceux-ci peuvent modifier les renseignements qu'ils partagent avec le CAM. Les chiffres présentés dans ce tableau reposent sur les renseignements qui étaient disponibles lors de la production de ce rapport et peuvent être différents des renseignements qui avaient été fournis lorsque les demandes ont été déposées.